

Departement de l'Agriculture. Division du Commissaire,

OTTAWA, JANVIER 21, 1904

AMELIORATION DES SEMENCES

Le Ministère Federal d'Agriculture, de concert avec les Ministères Provinciaux, s'est efforcé durant ces dernières années, d'encourager l'emploi de bonne semence appartenant aux meilleures variétés. Cependant, malgré ces efforts, il y a encore bien des progrès à réaliser sur cette question. Il est indiscutable que la moyenne du rendement de la récolte peut être beaucoup augmentée par l'emploi de semence de meilleure qualité.

SOCIÉTÉS D'ÉLEVEURS DE SEMENCE

Il peut se faire que l'utilité des Sociétés d'éleveurs de semence, ne soit pas encore bien comprise. Cette idée est nouvelle au Canada; mais sa valeur est bien reconnue dans d'autres pays où des sociétés d'éleveurs de semences, fonctionnent avec d'excellents résultats. Nul ne voudrait mettre en doute les avantages résultant des sociétés d'éleveurs de bestiaux. Que les producteurs de grains s'unissent ensemble, concentrent leurs efforts et forment une association fonctionnant de la même manière et ayant le même but que les sociétés d'éleveurs de bétail, et nous obtiendrons pour nos semences les mêmes résultats que ces sociétés ont obtenus pour les races de bétail.

COMPARAISON AVEC LES SOCIÉTÉS D'ÉLEVEURS DE BÉTAIL.

Les sociétés d'éleveur de bétail de race pure fixent un type ou "standard" que les animaux doivent réaliser afin d'être reconnus comme étant de race pure. En fixant ces types d'excellence pour les animaux, on reconnaît les principes qui sont à la base de l'amélioration. Les mêmes principes sur lesquels l'éleveur se base pour améliorer ses animaux peuvent aussi être employés par les producteurs de grain pour améliorer les différentes variétés de leur grain. C'est par la force de l'hérédité que se font les améliorations, et c'est sur cette force que les producteurs de grain ou les éleveurs d'animaux comptent pour fixer des caractéristiques désirables. Il ne faut pas oublier, cependant, qu'il ne serait pas possible d'obtenir des améliorations si à côté de cette force d'hérédité il n'y avait aussi la tendance vers la variation. On peut se servir de ces deux lois pour améliorer les plantes aussi bien que pour améliorer les animaux. Malheureusement, il est peu de cultivateurs qui s'efforcent d'appliquer ces principes d'une façon systématique à l'amélioration des plantes. Laisser à elles-mêmes, nos plantes améliorées tendent à retourner au type sauvage d'où elles ont été évaluées, mais quand ces variétés améliorées sont cultivées sous les conditions les plus favorables à leur croissance et quand on pratique une sélection continue des semences les plus désirables on arrive à surmonter cette tendance naturelle à retourner au point de départ.

Sans nier l'importance du fait que la variété choisie doit convenir

à la localité où elle doit être cultivée, il est permis de croire que jusqu'ici on a donné trop d'attention au nom de la variété, et pas assez à la qualité de la semence elle-même. On oublie souvent que dans le pouvoir de production il peut y avoir autant de différence entre deux semences de la même variété qu'entre deux variétés distinctes. Il est donc très important de choisir non seulement une bonne variété, mais une variété qui a été bien soignée et qui a été améliorée par plusieurs années de sélection. Dans la production d'une récolte le prix de la semence n'est que peu de chose comparé à l'influence qu'elle exerce. Pour juger si la semence a le pouvoir de donner une bonne récolte, il ne suffit pas de se baser sur sa grosseur. Une grosse semence n'est pas toujours une bonne semence. Les éleveurs de volailles ne donnent pas beaucoup d'attention à la grosseur des œufs qu'ils veulent faire couvrir; ils veulent connaître les qualités des parents du germe contenu dans cet œuf et même de ses ancêtres, sachant bien que ce germe a hérité de leurs qualités. Il est donc très important que la semence provienne d'une récolte dans laquelle les plantes ont atteint un maximum de vigueur et de production, et il est tout aussi important de savoir la valeur des récoltes précédentes et de s'assurer si la semence a été sélectionnée pendant plusieurs années que de connaître les ancêtres d'animaux reproducteurs. C'est en considération de ces principes et en vue de la production limitée et de la demande toujours croissante de bon grain de semence que le Ministère Fédéral a entrepris de former une société qui fonctionnera à l'avantage des producteurs de semence aussi bien que des acheteurs de semence. Suivant les règlements provisoires de cette graine de semence conforme au type de la variété et qui est amélioré par une sélection rigoureuse pendant trois années consécutives sera reconnu comme "semence améliorée."

Les opérations des membres de la société seront surveillées avec soin. On tiendra compte de la quantité de semence produite ainsi que la qualité de ces semences. On se propose de publier chaque année pour distribution générale, un catalogue dans lequel seront publiés les noms et les adresses des membres de la société ainsi que les sortes de variétés et la qualité des semences produites. Ce catalogue indiquera aussi la qualité de semence offerte en vente et le prix par minot. On fournira aussi aux membres des certificats sur lesquels seront imprimés les règlements auxquels ils doivent se conformer dans la production de ces semences. Les acheteurs de semences améliorées pourront obtenir un de ces certificats. La signature du membre au bas de ce certificat sera une garantie que la semence fournie a été produite suivant les règlements.

W. A. CLEMONS.

Rédacteur au Ministère de l'Agriculture.



Dans les temps primitifs l'on manquait certes de bien des choses, mais l'instinct naturel suppléait souvent avec avantage à ce qu'on est convenu d'appeler le progrès de la civilisation.

Voyons, par exemple, l'Indien dans sa misérable hutte, exposé à toutes les intempéries, l'existence ne lui était certainement pas aussi à charge que chez la plupart d'entre nous.

A voir sa rude stature, sa prestance magnifique, son embonpoint naturel, cet œil éveillé, front haut et pied ferme, l'on sent qu'il est plein de vie, qu'un sang généreux l'anime et que rien ne dérange aucunement l'état paisible de ses nerfs.

Que faisait donc cet enfant de la forêt pour se maintenir toujours en cet état de santé si florissant?

A l'approche de chaque saison, il avait soin de se nourrir de racines et d'herbages appropriés au changement de température, d'air et de travaux à venir.

Le printemps surtout, l'homme des bois, l'Indien toujours intrépide et prudent, s'ingurgitait des tisanes, mangeait des feuilles et des racines médicinales; c'est ainsi qu'il tenait constamment ses organes digestifs, aussi bien que son estomac, sa tête et tous ses membres en cet état florissant de santé et de vigueur tel qu'il est partout représenté.

"Il faut prendre son bien où on le trouve." Partant de ce principe, ne serait-il pas sage d'imiter l'Indien dans cet exemple si frappant qui assure évidemment le bien-être et la joie de vivre?

Néanmoins, la civilisation a fait son chemin et nous sommes plus au temps où chacun cherchait dans les bois, sous les souches et au sommet des montagnes, la médecine que la nature lui préparait.

Aujourd'hui, la science et le progrès ont su concentrer dans une préparation, sous un tout petit volume, mis à la portée de tout le monde, les mêmes vertus, les mêmes effets et la même force d'action de ces herbages multiples et de maintes racines que seul un homme de l'art pourrait maintenant distinguer entre toutes ces plantes anodines et de nul effet. Nous avons nommé les Pilules Moro, le grand remède universel spécialement pour LES HOMMES. Pour mieux vous en convaincre, lisez les noms suivants qui sont ceux d'hommes guéris par les Pilules Moro. Ces hommes souffraient soit des reins, de l'estomac, du cœur, de grande faiblesse générale ou de toutes autres maladies si communes chez ceux qui ont à travailler fort. Ces noms sont les derniers reçus et nous en avons une foule d'autres à nos bureaux. Voyez ces hommes eux-mêmes, nous donnons leur adresse complète, ils peuvent être de vos voisins ou de vos amis; ils vous diront de quelle manière merveilleuse les Pilules Moro ont agi sur leur constitution. Tous s'étaient fait traiter par un grand nombre de médecins avant de recourir aux Pilules Moro.

- Arthur Marchand, Milton, N. H., Boîte 243.
- Louis Fayer, St-Pierre Baptiste, Qué.
- Gédéon Bourgoin, 95, rue Clinton, Woonsocket, R. I.
- Alfred Cornelli, 173, rue Julian, Providence, R. I.
- Emery Harlowe, Boîte 16, Spring Valley, Ill.
- Régis Loisel, 75, rue Melrose, Fitchburg, Mass.
- Victor Berné, 194 rue Drolet, Montréal.
- John Dupré, Stafford Springs, Conn., Boîte 415.
- Napoléon Hébert, Williamstown, Mass.
- Fortunat Bourdeau, Valleyfield, Qué.
- Louis Marcell, Ste-Martine, Qué.
- Benjamin Gaudet, South Nelson, N. H.
- Uldéric St-Jean, Ste-Angele de Laval, Qué.
- Noël Decerf, Spring Valley, Bureau Co., Ill.
- Louis Hébert, Dessaulniers, Ont.
- François Girard, Ware, Mass., Boîte 1030.
- Joseph Bernier, Lisbon, Maine.
- Henri Delay, Torrington, Conn.
- Liguori Lorion, Winchendon Spring, Mass., B. 20.
- Joseph Blier, 41, rue Pierce, Lewiston, Maine.
- Honorius Clairmont, Williamstown, Mass.
- Emmanuel Lafleur, Bowes, Hack Co., Mich.
- Gustave Gabrielle, Routledge, Manitoba.
- Louis Bédard, Ste-Agathe, Co. Lotbinière, Qué.
- Louis Langevin, Racine Ely, Qué.
- Philidme Gagné, Biddeford, Maine.
- P.-C. Beaumier, 1854, rue Ste-Catherine, Montréal.
- Joseph Vézina, Sturgeon Falls, Ont.
- Olivier Bourgeois, 23, rue Pearl, Manchester, N.H.
- Adolphe Robert, Brantford, Spring Co., Conn.
- Alphonse Bouchard, 467, Division St., Fall River, Mass.
- Wilfrid Ringuette, Republic, Mich.
- Adelard Cregheur, Montpelier, Co. Labelle, Qué.
- Ulric Poirier, St-Samuel de Horton, Co. Nicolet, Q.
- Joachim Charpentier, Salmon Falls, N. H.

- Louis Thériault, Menominee, Mich.
- Ferdinand Guimond, Cap St-Ignace, Qué.
- Uldric Grenier, 24, Pierce St., Dover, N. H.
- Herméguilde Rodier, 93, Park St., Holyoke, Mass.
- Joseph Monette, 1143, rue St-Jacques, Montréal.
- Georges Paradis, 4, Kessuth St., Biddeford, Maine.
- Nap. Gaudreau, St-Jérôme, Lac St-Jean, Qué.
- E. Landry, Upper Pockmouche, Gloucester, N. B.
- Omer Brazeau, St-Engène, Co. Prescott, Ont.
- Adrien Ouellette, 4123, 1/2 livier Ave., Minneapolis, Minn.
- Pierre Veilleux, fils, St-Odilon de Cranbourne, Co. Dorchester, Qué.
- Michel Roy, Whitefield, N. H.
- Amédée Saunier, 47, rue Wilcox, Springfield, Mass.
- Georges Couture, Fourmiesville, Ont.
- J. B. Richer, 37, rue Dupont, Lachine, Montréal.
- Rév. Jules Émile Teston, l'Île, O.M.I., Green Lake, Saskatchewan, T. N. O.
- Louis St-Pierre, St-Etienne des Grés, Co. St-Maurice, Qué.
- Ambroise Thibault, Windsor Mills, Qué.
- Adélar Dépatie, Shefford Vale, Qué.
- H. H. Robichaud, Rivière des Cache, Co. North, N. B.
- Louis Bachand, Jewet City, Conn.
- Joseph Belisle, Ste-Edwidge, Qué.
- Ernest Fortin, Chambord, Co. Lac St-Jean, Qué.
- L. O. Gariépy, 201, rue Visitation, Montréal.
- Ensaëbe Cité, West Brantford, Co. Mégantic, Qué.
- Eustache Clément, Monte-Bello, Qué.
- M. S. Boucher, 4, rue Ivrett, Nashua.
- Jos. Bédard, St-Fabien, Co. Rimouski, Qué.
- Jos. Gendron, Cedar Hall, Co. Matane, Qué.
- Arsène Brisson, St-Donat de Montcalm, via Ste-Agathe des Monts, Qué.

- Ludger Roy, 449, rue Front, Woonsocket, R. I.
- Jos. Francœur, Berlin Mills, Co. Gros, N. H.
- Henri Venne, St-Jacques de l'Acadie, Co. Montcalm, Qué.
- Vital Dandurand, West Farnham, Qué.
- Pierre Bélanger, Pointe à la Frigate, Qué.
- François D'Haene, Longue-Pointe, Qué.
- Olivier Arcand, Notre-Dame des Anges, Co. Fort-neuf, Qué.
- Sylvio Alarie, Ste-Agathe des Monts, Qué.
- Fabien Rubé, Maria, Co. Bonaventure, Qué.
- Auguste Trépanier, St-Urick, Co. Manancou, Qué.
- Xavier Laprés, Racine, Qué.
- Josaphat Guidon, Rivon, Co. Labelle, Qué.
- Camille DeBande, Mattawots, Co. Grand, Ind.
- Joseph Bernault, Rochester, N. Y.
- Thomas Barrette, Waukegan, Mich.
- George Grinsell, Arbad Vita, Wis.
- Gédéon Authier, West Kennebunk, Me.
- Aimé Martin, 2011, rue St-Jacques, Montréal.
- M.-F. Papillon, 595, rue Marie-Anne, Montréal.
- Julien Grand Jean, Abercorn, Co. Bonno, Qué.
- Arthur Mathieu, 450, rue Ontario, Montréal.
- Isaïe Demeule, St-Gédéon, Lac St-Jean, Qué.
- Joseph B. Nadeau, 28, rue Wate, Augusta, Me.
- Amalide Simard, St-Gédéon, Qué.
- Charles Larue, St-André-Avelin, Qué.
- Paul Joly, Lachine, Co. Argenteuil, Qué.
- Henry Valois, New Bedford, Mass.
- J.-A. Blain, 60, avenue Labelle, Montréal.
- David Morin, Ste-Basile, Qué.
- A. Grisay, Boîte 245, Manchester, Conn.
- Pierre Feltor, St-Sévère, Co. St-Maurice, Qué.
- Albert Fournier, St-Casimir, Co. Fort-neuf, Qué.
- H. Deguire, Brompton Falls, Qué.

IS YOUR BREATH BAD

Bad breath is one of the early symptoms of catarrh which should be checked at once and not allowed to run into consumption. The surest cure is fragrant healing Catarrhzone which cures catarrh by removing its cause. No case is too chronic, even the most stubborn yield in a short time to the balsamic vapor of Catharrhzone. It makes cures that last, for once cured by Catharrhzone you stay cured. Catharrhzone is pleasant, convenient and safe to use, relieves almost instantly and is guaranteed to cure every type of catarrh, bronchitis and asthma. Use only Catharrhzone, complete outfit \$1.00; sample size 25c.

Indian River

Il y a eu 26 mortalités dans la paroisse de Indian River pendant l'année 1903. Depuis le commencement de 1904, il y a eu quatre décès dans cette même paroisse.

Sydney C. B.

Armand Brousseau, de Descoussé, un employé dans la "Dominion Iron & Steel Co", s'est fait couper en deux par un char, samedi passé. Il s'en revenait de son travail du jour et voulant descendre d'un char en mouvement il fit un faux pas et tomba sous les roues du char. Il ne survécut que quelques minutes à l'accident.